



STRUCTURE, CABINE, EQUIPEMENTS, MOTEURS, L'UNSA AÉRIEN OBTIENT DES AVANCÉES !

Le **05 mars 2025**, l'UNSa Aérien a rencontré le directeur de la DGI (G. Mortreux) et son DRH (T. Laousse) au sujet des améliorations salariales à apporter aux filières :

- STRUCTURE
- CABINE
- ÉQUIPEMENTS
- MOTEURS

Le **10 avril 2025**, la direction (ayant su intégrer nos arguments) nous annonce revoir le barème de la prime de technicité. La prime de technicité évolue donc :

➤ **1 250€ en 2025** (payé en avril ou mai)

➤ **1 500€ en 2026**

L'UNSa Aérien se félicite de cette avancée, dans la continuité des évolutions obtenues pour la filière avion.

Notre dossier de revalorisations des filières, construit autour d'un argumentaire solide, a permis (comme pour l'avion) d'obtenir une évolution salariale pour les filières structure, équipements, moteurs, cabine*. **C'est une réussite collective ! La direction a aussi accepté notre demande de prime de technicité pour les agents de cabine !**

(Il restera du travail sur les modalités d'application... L'UNSa Aérien restera vigilante)

UNSa-Aérien Air France – Siège Air France, 45 Rue de Paris 95747 Roissy CDG
– contact@unsaerien.com

Vos élus et représentants UNSA Aérien SNMSAC

UNSa-Aérien Air France – Siège Air France, 45 Rue de Paris 95747 Roissy CDG
contact@unsaerien.com

Rejoignez-nous



Suivez-nous sur Telegram : <https://t.me/UNSaAerienAirFranceDGI>